

## Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Le lundi 7 juin 2010

19 h 30

Timmins

Vidéoconférence

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, tenue à Timmins, le lundi 7 juin 2010 à 19 h 30.

- PRÉSENCES:**
- Conseillers: I. Charbonneau, présidente  
D. Grzela, vice-président – vidéoconférence Kapuskasing  
L. Ouellette, conseillère scolaire – vidéoconférence Cochrane  
D. Bélanger, conseiller scolaire  
L. Dion, conseiller scolaire  
R. Patenaude, conseiller scolaire – vidéoconférence Temiskaming Shores  
I. Denault, élève-conseillère – vidéoconférence Cochrane
- Personnel : L. Presley, directrice de l'éducation  
R. Richard, gérant des finances – vidéoconférence Hearst  
J. Bisson, gérante des ressources humaines et des services d'appui  
L. Geno, coordonnatrice des services du transport scolaire  
K. Salonen, administratrice adjointe à la direction de l'éducation et secrétaire de la réunion
- Public : R. Demeules
- Absences : M. Martin, conseiller scolaire  
B. Laberge, conseiller scolaire  
R. Lafleur, conseiller scolaire

### PRIÈRE D'OUVERTURE

I. Charbonneau souhaite la bienvenue à tous et à toutes. L. Dion récite la prière d'ouverture.

La prière est offerte pour P. Cantin.

### A. Conseil : Affaires courantes

#### A.1 Réactivation de la séance extraordinaire

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger  
APPUYÉ PAR : L. Dion

Résolution 10-207

QUE la réunion extraordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 19 h 35 le lundi 7 juin 2010.

Adoptée

#### A.2 Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : L. Ouellette  
APPUYÉ PAR : D. Bélanger

Résolution 10-208

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 7 juin 2010 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.

Adoptée

**A.3 Absences de conseillères ou de conseillers scolaires**

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger  
APPUYÉ PAR : L. Ouellette

Résolution 10-209

**QUE** les membres suivants soient excusés de cette rencontre :

Absences motivées : R. Lafleur  
B. Laberge

Absence non-motivée : M. Martin

Adoptée

**A.4 Déclaration de conflits d'intérêts**

Membre : \_\_\_\_\_

Sujet de conflit : \_\_\_\_\_

Aucun : \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

**B. Présentation et/ou délégation**

**C. Affaires à décider**

**C.1 Affaires qui découlent de la réunion du Comité plénier – huis clos du 28 mai 2010**

**C.1.1 Rapport de la Directrice de l'éducation**

**C.2 Rapport de la gérante des ressources humaines et des services d'appui**

PROPOSÉ PAR : L. Dion  
APPUYÉ PAR : D. Grzela

Résolution 10-210

J. Bisson présente son rapport. Elle indique que les postes d'éducateurs/éducatrices de la petite enfance seront affichés sous peu.

On ajoute également que le Conseil voit l'importance de maintenir un partenariat avec les partenaires francophones de la communauté pour les services avant et après l'école. Le tout se déroule bien et les parents semblent très satisfaits du service offert.

**QUE** le rapport soumis par la Gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR : D. Bélanger  
APPUYÉ PAR : L. Ouellette

Résolution 10-211

**QUE** le Conseil procède à l'affichage de quatre (4) postes d'éducateurs/éducatrices de la petite enfance à temps plein et deux (2) postes à 0.5 d'un horaire dans le cadre du financement du Programme d'apprentissage de la petite enfance (PAJE), et ce, à compter de l'année scolaire 2010-2011.

Adoptée

**C.3 Rapport du Gérant des services financiers**

PROPOSÉ PAR : L. Dion  
APPUYÉ PAR : L. Ouellette

Résolution 10-212

R. Richard cède la parole à D. Bélanger, président du comité de transport. Celui-ci souligne que l'attribution des contrats a été effectuée, conformément à la demande de proposition, selon le total des points obtenus pour les exigences techniques et les exigences financières.

D. Bélanger ajoute ensuite qu'avec le retrait d'un fournisseur lors de sa signature, ceci a causé un léger déficit dans l'allocation du transport scolaire, montant qui devra être absorbé par les autres allocations du budget global. Certaines démarches seront prises par le personnel du transport scolaire afin d'assurer l'optimisation des trajets et aussi, voir à d'autres ajustements possibles, tels que les autobus tardifs entre autres. Ceci dit, le Conseil est conscient qu'il y aura un déficit dans l'allocation du transport scolaire l'an prochain.

**QUE** le rapport soumis par le Gérant des services financiers soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉ PAR :

Résolution 10-213

Considérant que Bluebird Bus Line Inc. a retiré sa proposition pour les autobus réguliers;

Et que le Conseil se réserve la possibilité d'exercer ses droits selon la demande de propositions;

Que le Conseil accepte de modifier la proposition n° 10-177 approuvée lors de sa réunion ordinaire du 29 mai 2010 avec les changements suivants :

- Bluebird Bus Line Inc.	0 \$
- A Filion Bus Line Ltd.	35,563 \$
- Lacroix Bus Service Inc	2,500,239 \$

Adoptée

**D. Information**

Copies expédiées par courriel.

**E. Correspondance**

Copies expédiées par courriel.

**Période de questions**

R. Demeules demande à quelle association syndicale feront partis les éducateurs, éducatrices de la petite enfance?

L. Presley confirme qu'ils seront membres de la FEESO.

**Levée de la séance**

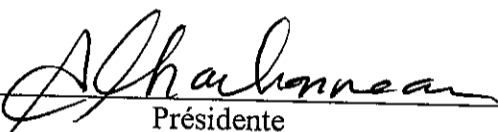
PROPOSÉ PAR :

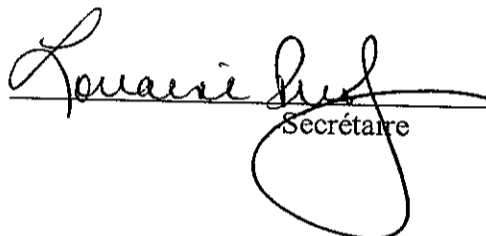
APPUYÉ PAR :

Résolution 10-214

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 45.

Adoptée

  
Présidente

  
Secrétaire